

Pour le bon déroulement de la visite d'usine, veuillez respecter les consignes suivantes :

Pour des raisons de Sécurité,

- ◆ Obligation de présenter une pièce d'identité de chaque visiteur au poste de garde
- ◆ **L'accès aux enfants de moins de 14 ans n'est pas autorisé sur le site**
- ◆ Port du casque et du gilet orange « visiteur » en tous lieux
- ◆ Port des lunettes de sécurité dans les zones de Fabrication (intérieur des bâtiments)
- ◆ Port obligatoire de chaussures fermées et plates
- ◆ Ne touchez pas aux matériels (boutons d'arrêt machine, câble d'arrêt d'urgence, tuyauteries, bacs, ...)
- ◆ Ne vous approchez pas des machines en mouvement et matériels de process (en particulier les transporteurs à bande) et n'introduisez aucun objet.
- ◆ Attention aux appareils à démarrage automatique
- ◆ La visite est déconseillée aux personnes ayant des difficultés de déplacement, sensibles à la chaleur et au bruit, ainsi qu'aux personnes sensibles aux vertiges (déplacement en hauteur sur des passerelles ajourées - caillebotis)
- ◆ L'usine comporte de nombreux escaliers : il est demandé de se tenir aux rambarde. De plus, en cas de pluie, les escaliers extérieurs peuvent être glissants
- ◆ Attention à la circulation des camions et engins à proximité du centre de réception et dans la cour de l'usine. Restez groupés et respectez la signalisation et les balisages
- ◆ L'usine est bruyante : les écouteurs font office de protection auditive. En cas de visite en petit nombre, des bouchons d'oreilles sont disponibles et leur port est obligatoire
- ◆ Il est interdit de fumer sur tout le site
- ◆ Pensez à vous rendre, si nécessaire, aux toilettes avant le début de la visite
- ◆ Signalez immédiatement tout incident à votre accompagnateur



Pour le respect des règles d'Hygiène et de Sécurité des Aliments,

- ◆ Pour des raisons de protection et sécurité de notre produit fini- le sucre cristallisé, et conformément aux dispositions de l'instruction Silos ; **L'ACCES AUX ZONES SUCRE** (turbines 1^{er} jet, ensachage, galeries, silos...) **EST STRICTEMENT INTERDIT A TOUT VISITEUR EXTERIEUR**

RESPECTER LES CONSIGNES DE VOTRE ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur est responsable du groupe de visiteurs, et à ce titre, de la bonne information des visiteurs et de leur strict respect des règles en vigueur sur le site.

En cas de non-respect flagrant des règles de sécurité de l'établissement ou en cas de nécessité technique, la Direction et les responsables hiérarchiques de l'établissement ont tout pouvoir de suspendre sans préavis la visite.

Bonne Visite !